



Association Kassumay Grenoble - ONG humanitaire apolitique en Casamance

PARRAINAGE D'ÉCOLE EN CASAMANCE

L'association KASSUMAY Veurey-Grenoble-Aubagne vous remercie de participer à son action pour les enfants scolarisés de Casamance (Sénégal), région de Ziguinchor et Bignona.

Depuis 20 ans, les parrains et marraines, en apportant leurs dons réguliers à l'association, permettent à des écoles de brousse de s'équiper en matériel scolaire (cahiers, crayons, livres...) ou d'investir en mobilier (bureaux, bibliothèques...).

L'aide est versée à la demande de l'école parrainée sous forme d'un avoir chez un fournisseur local. En échange, les écoliers écrivent à leur parrain de France.

L'association gère aussi des projets d'amélioration des salles de classes (bâtiments en dur, toilettes) et soutient moralement l'action des instituteurs auprès de enfants. Elle leur permet de s'initier à l'informatique en finançant des ordinateurs d'occasion reconditionnés.

Selon les écoles, les classes peuvent rassembler de 15 à 95 enfants ; les besoins et les urgences sont différentes, c'est pourquoi nous avons fait le choix de proposer le parrainage non d'un enfant unique mais d'une école.

Kassumay est une organisation non gouvernementale (ONG) entrant dans le cadre des associations d'aide humanitaire. Vous recevrez en fin d'année un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôts.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des actions de l'association, rendez-vous sur notre site web www.kassumay.org.

Contacts parrainage : parrainage@kassumay.org

Sabine Boubel 04 76 53 90 06

Eliane Guterbaum 04 76 48 11 24

Aude Verna 04 76 53 86 10

Sylvie Sougey

Compte bancaire : Kassumay-conseil CCP 244 301 C - Grenoble

COUPON DE PARRAINAGE

à retourner à Association Kassumay, Mairie de Veurey, 38113 Veurey-Voroize

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____

Tél fixe : _____ Tél mobile : _____

Adresse : _____

Souhaite parrainer une classe avec l'association Kassumay et choisit le mode paiement suivant (de préférence par virement à mettre en place auprès de votre banque) :

- virement trimestriel (30 euros)
- virement semestriel (60 euros)
- virement annuel (120 euros)
- Chèque (120 euros, joint à ce coupon)

